

NANASUSHI SAS



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 02 septembre 2024

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 25 mai 2023 sous réserves d'incidents

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à AVIGNON du 23/05/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée.

Dénomination : NANASUSHI.

Siège : 24 bis rue Saint Etienne, 84000 AVIGNON.

Durée : 99 ans.

Capital : 1 000 euros.

Objet : détention et gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières apportées par le fondateur de la société ; détention et gestion d'un portefeuille de titres ou de valeurs mobilières que la société propose d'acquérir ; animation administrative, commerciale, conseil en gestion d'un groupe de société dont elle détient des titres de participation ou valeurs mobilières.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.



Ecrit par Echo du Mardi le 25 mai 2023

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Présidente : Carla GONZALEZ, demeurant 3102 La venue de Pernes, 84380 MAZAN.

La Société sera **immatriculée** au RCS d'AVIGNON.

POUR AVIS